



## Présentation du film *La Colère des parias*

**Robert Cornellier,**

Réalisateur, Macumba International

M. Robert Cornellier de Macumba international a présenté *La Colère des parias*, le dernier film de la série de documentaires « eXtremis » qui dénonce en ce début de 3<sup>e</sup> millénaire la présence de nombreuses situations d'abus « extrêmes » qui subsistent partout dans le monde. À travers trois reportages ce film aborde, trois aspects de l'esclavage moderne : la servitude pour dette en Inde, l'exploitation des travailleurs de la canne à sucre en République Dominicaine et celle des cueilleurs de fruits pour des multinationales aux États-Unis. Dans un contexte d'éducation interculturelle, aux droits et à la citoyenneté, ce film représente un outil pédagogique fort pertinent.

Par ailleurs, la série « eXtremis » est complétée par un site web sur lequel on retrouve de l'information sur les sujets traités dans le film. Une information reliée à l'actualité mais aussi aux moyens qui existent pour agir contre la discrimination. Nous vous présentons ici un extrait de document d'accompagnement tiré du site web : <http://www.extremis.tv/>

### **La servitude pour dettes : un problème mondial**

Le problème de la servitude pour dette, s'il persiste à grande échelle en Inde, ne s'y limite malheureusement pas. En juin 1999, les organismes Anti-Slavery International et Développement et Paix faisaient le point sur la situation des personnes asservies dans un rapport accablant qui concluait: « Leur condition d'esclavage ne leur est pas imposée par la pauvreté. Elle tient simplement à l'avidité des uns et à la négligence des autres.»

En Afrique de l'Ouest, la désintégration des « familles étendues » a retiré une forme substantielle de soutien aux ménages qui éprouvent des difficultés. Le rapport fait état d'une croissance du trafic des enfants destinés à la domesticité, notamment au Bénin et au Togo. « Les enfants sont envoyés jusqu'au Nigéria ou au Gabon, deux pays enrichis par le pétrole. Les enfants ne revoient plus leur famille et travaillent du petit matin jusque tard dans la nuit. Ils ne reçoivent aucun salaire puisqu'ils sont en servitude envers le trafiquant ou la personne à qui ils finissent par être vendus, et ils doivent travailler pour rembourser cette dette. »

Au Brésil, on recrute par contrats verbaux des travailleurs sur de fausses promesses, puis on les transporte à des milliers de kilomètres pour les faire travailler sur des domaines. « Les travailleurs s'endettent pour tous les frais de déplacement jusqu'aux domaines; le coût des outils est déduit de leur salaire et on les force à acheter la nourriture et l'alcool à prix fort dans des magasins tenus par les domaines. Des gardes armés entourent les lieux de travail et les zones d'habitation; les papiers d'identité et autres documents officiels des travailleurs sont confisqués. Avec le



temps, les dettes des travailleurs augmentent et ils se rendent alors compte qu'ils sont prisonniers dans une région éloignée et hostile. »

Pakistan, Népal, Thaïlande, République dominicaine, les cas sont nombreux, la tendance lourde. Triste constat des deux organismes : « Même si on échange des dettes, en réalité ce sont des personnes qui sont achetées et vendues comme des objets. C'est bien de l'esclavage et ces gens sont bien des esclaves. [...] L'exploitation des travailleurs asservis fait l'affaire de beaucoup de gens dans le monde, surtout des bien nantis et de ceux qui exercent le pouvoir. À moins d'être soumis à d'intenses pressions, les gouvernements et les personnes qui ont le pouvoir d'imposer des changements préfèrent habituellement « ne pas réveiller le tigre qui dort ».

Plus récemment, le secrétaire d'État des États-Unis, Colin Powell, publiait un rapport sur le trafic de personnes à travers le monde, rapport qui faisait une large place au travail en servitude pour dette et pointait un doigt accusateur sur certains États dont on ne soupçonnerait pas la complaisance à cet égard.

Par exemple, la France accueillerait entre 3 000 et 8 000 enfants astreints au travail forcé, à la prostitution et à la mendicité; ils viennent d'Afrique, d'Europe centrale et des pays de l'Ex-Union soviétique. Malgré ses efforts pour enrayer le problème, la France se dit aux prises avec des cellules mafieuses qui exercent une « rotation » des personnes maintenues en servitude, les transportant dans un pays différent au bout de quelques mois.

Le State Department met également en cause le Royaume-Uni qui serait un point de destination pour des femmes en provenance de l'Albanie, du Kosovo, de la Roumanie, et autres États de l'Ex-Union soviétique. On compterait aussi bon nombre d'hommes et d'enfants astreints au travail dans le secteur de l'économie informelle, dans l'agriculture et l'industrie. Dans les cas de la France et du Royaume-Uni, les « créanciers » des personnes asservies et trafiquées seraient des réseaux criminels hautement organisés.

S'il convient de dénoncer ces situations, où qu'elles prévalent à travers le monde, il importe tout autant de voir quelles solutions on peut y apporter. Dans une présentation faite devant la Commission des droits de l'homme des Nations Unies en juin 2000, l'organisme britannique Anti-Slavery International abordait cette question. Mise à part la pauvreté, souvent à l'origine de l'endettement et de la servitude qui l'accompagne, il y aurait d'une part un problème de perception de cette situation, puis d'application des lois.

On lit, dans le document présenté à la Commission : « D'après notre expérience, l'existence de lois et de procédures claires pour contrer la servitude pour dette est un premier pas important, mais elle n'est qu'un premier pas. Il ne fait aucun doute qu'une des raisons pour lesquelles, de nos jours, la servitude pour dette est si répandue dans les collectivités migrantes à travers le monde, et que l'on ait même rapporté au cours de l'année écoulée des cas aux États-Unis et au Royaume-Uni, c'est que les autorités de ces pays ont faussement cru qu'il ne s'agissait que d'un problème qui ne sévissait qu'à l'autre bout du monde, et ne nécessitait pas l'intervention des législateurs sur leurs propres territoires. »

Concernant l'application des lois, le problème se pose différemment. Dans bien des pays où se pratique la servitude pour dette, les exploitateurs entretiennent des liens étroits avec les autorités locales chargées de faire respecter la loi si elle existe. Si on rapporte un succès relatif, au Brésil, d'un groupe spécial d'inspection mobile (Grupo Especial de Fiscalização Móvel) qui depuis 1995 a réussi à « libérer » des travailleurs retenus en servitude, ces solutions s'avèrent coûteuses pour l'État.

La solution s'articulerait donc autour de trois grands axes de mesures. D'abord, des efforts, auprès des personnes retenues en servitude, visant à les informer de leurs droits et de la protection dont elles jouissent en vertu des lois.

Dans un second temps, la mobilisation de ces personnes pour faire front commun contre leurs exploiters qui, eux, sont très solidaires et entretiennent des liens privilégiés avec le pouvoir.

Enfin, la mise sur pied de structures économiques offrant une alternative à l'endettement contre la servitude, de sorte que les personnes qui ont besoin d'un emploi ou d'emprunter de modestes sommes d'argent ne soient pas contraintes à retomber dans l'engrenage de la servitude.

Anti-Slavery International conclut : « Tout compte fait, il semble que la solution consiste en un amalgame de libération psychologique, de manière à ce que la personne asservie se rende compte qu'il ou elle peut se libérer, puis de soutien économique pour permettre à ceux et celles qui se libèrent, par leurs propres moyens ou avec l'aide d'autres, de conserver leur liberté et leur indépendance retrouvée. »

## Les travailleurs migrants

New York. Au coin de Union Square et de la 14<sup>e</sup> Rue, une manifestation qui peut sembler banale, comme il y en a des centaines d'autres dans la métropole étasunienne. Ce qui distingue ces manifestants, c'est qu'ils sont des cueilleurs de tomates. Ils ont entamé une tournée de protestation dans les grandes villes du Nord-Est des États-Unis pour sensibiliser le public à l'exploitation dont ils sont victimes. Leur cible: la chaîne de restauration rapide Taco Bell, membre du groupe financier YUM.

Felicio Martinez explique : « Nous sommes venus d'Immokalee en Floride pour faire cette marche de protestation, parce que nous réclamons une augmentation de salaire. Ça fait vingt ans que nous travaillons pour le même salaire... c'est pour cela que nous sommes venus ici. »

Chaque jour, pour toucher un salaire minimal (40 ou 45 \$)<sup>1</sup>, il faut remplir 100 paniers contenant 33 livres (15 kilos) de tomates. C'est donc 3,300 livres de tomates par jour, près de 20,000 livres cueillies et transportées en une semaine pour un salaire de 240 dollars.

Lucas Benitez est président de la Coalition for Immokalee Workers (CIW), un organisme mis sur pied en 1993 par les travailleurs agricoles pour défendre leurs droits à des conditions de travail et une rémunération plus équitables. « En 1978 les travailleurs d'Immokalee gagnaient 40 cents par panier de 33 livres de tomates » dit-il, « En 2002 les travailleurs d'Immokalee gagnent toujours 40, 45 cents le panier. » En outre, les conditions de logement sont mauvaises. Les propriétaires exigent 250, 275 dollars par semaine pour de petits réduits que les travailleurs se partagent à quatre ou à cinq.

Pourtant, les demandes de la coalition des travailleurs d'Immokalee ne sauraient être jugé excessives : un sou de plus par livre de tomates cueillies. À 3 000 livres par jour, le salaire des travailleurs serait presque doublé. Mais serait-ce suffisant pour assurer à ces travailleurs un revenu décent ?

Mettons en perspective certaines données économiques. Aux États-Unis, l'indice des prix à la consommation (IPC) est établi par le ministère du Travail qui a, pour des fins statistiques, établi à 100 \$ le prix d'un panier de biens et services divers en 1967. En 1978, l'IPC s'établissait à 187,2 \$, c'est à dire qu'il en coûtait presque deux fois plus qu'en 1967 pour se procurer les

<sup>1</sup> NDLR : tous les prix sont en dollars \$ US.



mêmes biens et services. Or, en mai 2003, l'IPC atteint 549,7 \$. C'est donc dire que le panier de biens et services coûte maintenant trois fois plus cher qu'en 1978, mais que les revenus des cueilleurs de tomates d'Immokalee sont demeurés stables depuis.

## Les coupeurs de canne à sucre

« Travailler dans la canne, ce n'est pas facile. Il faut se lever à 4 heures du matin. À midi, on prend une pause, puis on reprend à midi trente et on travaille jusqu'à 8 ou 9 heures le soir. Il faut travailler à tous les jours. Si on ne travaille pas à tous les jours, on n'arrive pas à vivre. »

Élifaite Laguerre, né à Belle-Anse en Haïti en 1963, est coupeur de canne à sucre en République dominicaine depuis l'âge de 14 ans. C'est un travail dur : 16 heures par jour pour l'équivalent de trois ou quatre dollars canadiens par jour.

Ils sont des dizaines de milliers comme lui, Haïtiens venus, légalement ou non, en République dominicaine pour faire un travail que les Dominicains eux-mêmes refusent de faire tellement il est ardu et mal rémunéré.

Isolés dans des camps pour travailleurs (les «bateys»), vivant souvent dans des conditions insalubres, mal payés et donc incapables de subvenir convenablement à leurs besoins élémentaires, ils n'ont aucun statut juridique leur permettant d'exiger le respect de leurs droits.

Le prêtre belge Pierre « Pedro » Ruquoy exerce son ministère auprès de ces démunis depuis près de 20 ans. Il nous dit : « On leur donne quelques pesos, on croit qu'on a le droit de faire n'importe quoi avec eux. Bon, c'est scandaleux! Mais c'est un produit du capitalisme qui est très proche des pratiques esclavagistes. Le problème de fond, c'est une population humiliée, méprisée, à qui on a enlevé le droit de prendre en main son destin. Ici, par exemple, des 30 articles de la Charte universelle des droits de l'homme, il n'y en a pas un seul qui est respecté. »

Lors d'une des visites de l'équipe d'*eXtremis* au « batey », rien ne va plus : les propriétaires ont imposé unilatéralement de nouvelles règles pour peser (et donc rémunérer) la canne à sucre. Le phénomène n'est pas isolé, des coupeurs de canne de tout le pays sont rassemblés à Barahona.

Le porte-parole de l'entreprise explique que ces nouvelles règles seront équitables pour tous. « C'est difficile de comprendre le système... » dit-il aux travailleurs, comme si ces derniers ne savaient pas qu'ils sont outrageusement exploités. Réponse d'un coupeur : « Nous suons et nous n'arrivons pas à manger. C'est ça que nous ne voulons pas. Cela s'appelle de l'esclavage. »

Les coupeurs conviennent d'une grève. La tension est grande, Pedro Ruquoy est inquiet : « Le gouvernement dominicain a nommé un Colonel à la tête de l'équipe de sécurité de l'usine sucre composée de civils. Donc il s'agit d'un groupe paramilitaire. Moi, je crois que ce qui va arriver, si les gens augmentent les pressions, il y aura la répression. »

Mais son inquiétude ne dissipe pas son indignation : « C'est un scandale pour l'humanité qu'à notre époque, il y ait des gens qui vivent des situations comme ça, pour produire un produit qui va aux États-Unis, qui va dans d'autres coins du monde, qui arrive sur la table de pas mal de monde qui sont en train de nous écouter en ce moment, et qui sont pas conscients que ce sucre, qu'ils ont sur leur table, est rempli de sueur et de sang. »